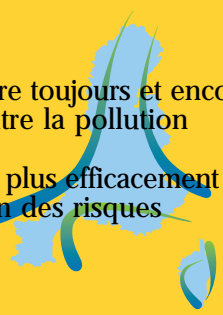


Poursuivre toujours et encore la lutte contre la pollution

S'investir plus efficacement dans la gestion des risques



ORIENTATIONS FONDAMENTALES

Améliorer l'inventaire permanent des pollutions accidentelles

Apprécier les évolutions tendanciennes et la variabilité dans le temps des pollutions, ainsi que leur propagation spatiale

Décrire et apprécier la nature et l'extension des conséquences d'un accident éventuel sur le milieu aquatique

OBJECTIFS DU SDAGE

SYNTHÈSE PANORAMIQUE

La prévention doit être le constituant de base de toute activité à risque, en particulier dans le domaine des "pollutions accidentelles". Il s'agit dans ces conditions d'avoir en premier lieu une bonne information de ces incidents et accidents afin d'enrichir notre connaissance, analyser l'origine de ceux-ci et mettre en oeuvre des dispositions pour éviter que de tels incidents ou accidents ne se renouvellent ; et par conséquent, rassembler des indicateurs traduisant ce niveau de connaissance et de recensement des informations.

Au vu des indicateurs ainsi présentés, apparaît une transparence des informations de plus en plus importante, transparence liée en grande partie à l'instauration d'une échelle de gravité, mesurant l'importance de l'incident ou accident survenu, testée depuis 1992 en France et ceci dans le cadre de l'application de la directive "SEVESO" (directive SEVESO II n° 92/32/CEE).

Concernant la répartition originelle des événements, on ne peut tirer aucune conclusion globale ou significative, ce qui traduit une absence de points noirs particuliers et une dispersion des accidents sur l'ensemble du bassin et sur les diverses caractéristiques recensées, quel que soit le niveau de gravité de ces accidents. Cependant, le nord du bassin et les départements littoraux sont globalement plus touchés, ce constat étant sans doute à lier à la plus forte concentration urbaine et industrielle de ces départements.

Cette première version du module "pollutions accidentelles" s'intéresse donc exclusivement, pour des questions de disponibilité de l'information, à des indicateurs liés à la connaissance des accidents, et profite de ce panoramique 2000 pour apporter une large information sur ce nouveau sujet. Il est maintenant urgent d'investir dans les autres indicateurs. On s'oriente donc à l'avenir vers le développement des indicateurs de suivi des inventaires des secteurs vulnérables aux pollutions accidentelles ainsi que vers l'identification des milieux couverts par des structures opérationnelles de protection. La réalisation d'indicateurs permettant de suivre l'évolution des plans départementaux d'intervention (PDI) dans le cadre de la gestion des situations de crises est également prévue.